

MARIE MÈRE DE L'ÉGLISE

Isaac de l'Étoile (?-vers 1171), moine cistercien - Sermon 51 ; PL 194, 1862. (trad. Orval rev ; cf SC 339)

La Vierge Marie occupe à bon droit la première place dans l'assemblée des justes, elle qui a engendré véritablement le premier d'entre eux tous. Le Christ en effet est « le premier-né d'un grand nombre de frères » (Rm 8,29) (...) C'est à juste titre que, dans les Écritures divinement inspirées, ce qui est dit en général de cette vierge mère qu'est l'Église s'applique en particulier à la Vierge Marie ; et ce qui est dit en particulier de la vierge mère qu'est Marie se comprend en général de l'Église vierge mère. Lorsqu'un texte parle de l'une ou de l'autre, il peut être appliqué presque sans distinction à l'une et à l'autre.

Chaque âme croyante est également, à sa manière, épouse du Verbe de Dieu, mère, fille et soeur du Christ, à la fois vierge et féconde. La Sagesse même de Dieu, le Verbe du Père, désigne à la fois l'Église au sens universel, Marie dans un sens très spécial et chaque âme croyante en particulier (...)

L'Écriture dit : « Je demeurerai dans l'héritage du Seigneur » (Si 24,12). L'héritage du Seigneur, au sens universel, c'est l'Église, plus spécialement c'est Marie, et c'est l'âme de chaque croyant en particulier. En la demeure du sein de Marie, le Christ est resté neuf mois, en la demeure de la foi de l'Église, il restera jusqu'à la fin de ce monde, et dans la connaissance et l'amour de l'âme du croyant, pour les siècles des siècles.

Note :

Ce texte du XI^e siècle était prophétique.

En effet, c'est seulement Vatican II (ch 8 de Lumen Gentium de Vatican II intitulé : "La Vierge Marie, Mère de Dieu, dans le Mystère du Christ et de l'Eglise") qui a défini précisément la place de Marie par rapport à l'Eglise, en la situant résolument dans l'Eglise.

Mais le 21 novembre 1964 dans son discours de clôture de la 3^{ème} session du Concile, Paul VI a proclamé *Motu Proprio* Marie, Mère de l'Eglise, ce qui revient à situer Marie comme le couronnement de cette Eglise dont elle est à la fois membre : Marie est notre sœur et Mère : Marie est la mère spirituelle de chacun de nous.

De plus, de même que Marie est Mère de Dieu (*Concile d'Ephèse* 431 / "Théotokos") de même elle est la Mère de l'Eglise qui est le Corps du Christ. (cf Paul VI *Exhortation Apostolique Signum Magnum* 1967).

La position de Paul VI proclamant Marie Mère de L'Eglise visait à donner à Marie ces deux titres de manière équivalente, et ainsi, à constituer un garde-fou supplémentaire à toute tentative de séparer le Christ de son Eglise.

Jean-Paul II utilisera très souvent le titre de Marie, Mère de l'Eglise cf. *Redemptoris Mater*.

AD d'après : l'Art de la Prière : Je vous salue Marie de Guillaume de Menthère Ed. Edifa Mame